

Carte-grise.org : pour obtenir sa carte grise en un temps record et sans se déplacer en Préfecture

Carte-grise.org : Obtenir une carte grise en quelques clics

Lorsque les Français pensent carte grise, deux mots leur viennent très rapidement en tête : le coût que cela représente, qu'on ne connaît pas mais qui est bien trop cher ; le déplacement et l'attente interminable dans les Préfectures, dont les horaires sont par ailleurs étrangers à tout entendement.

Peu de français le savent... mais pourtant, le 31 mai dernier est entrée en vigueur une uniformisation du cheval fiscal. La raison : la réforme territoriale qui a fait passer, au 1er Janvier 2016, le nombre de régions de 22 à 13.

Trois options ont été offertes aux conseils régionaux : soit ils appliquaient à toutes les régions de leur ressort territorial le tarif le moins cher, soit ils choisissaient le plus cher, soit ils coupaient la poire en deux... mais sans surprise, il y a plus d'augmentations que de diminutions de prix ! **Carte-grise.org** offre cette infographie qu'il est possible de réutiliser librement. Elle permet d'informer les lecteurs sur les évolutions de tarifs de la carte grise depuis le 1er Janvier 2016 au regard des nouvelles régions.

Notons que pour ce problème, une solution existe désormais, et elle s'appelle **[Carte-grise.org](#)**, site internet agréé et habilité par le Ministère de l'Intérieur et le Trésor Public !

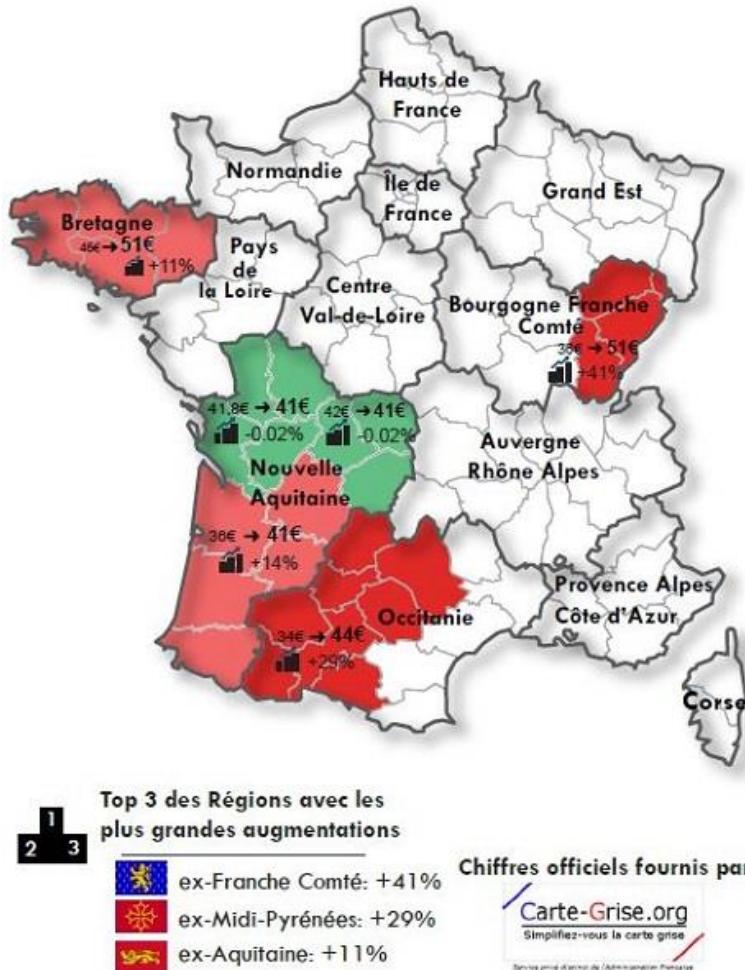
Il n'est en effet plus obligatoire de passer par les guichets des services publics, ou encore la préfecture de Police pour effectuer sa demande de nouveau certificat d'immatriculation.

Ce qui présente un double intérêt :

1. **Le gain de temps** : pour éviter la lenteur des procédures administratives, il suffit de faire sa démarche en ligne directement sur **Carte-grise.org** en remplissant les documents nécessaires (formulaires administratifs, justificatif de domicile...)
2. **La transparence sur tous les prix officiels** : fini la désagréable surprise de dernière minute ! **Carte-grise.org** affiche clairement tous les tarifs officiels, de toutes les régions et de tous les départements.

LES NOUVEAUX NOMS DES RÉGIONS FRANÇAISES

Depuis 2016, où en est-on des évolutions de prix des cartes grises ?



Carte-grise.org : la fin du cauchemar pour immatriculer un véhicule

En théorie, immatriculer un véhicule devrait être simple et rapide.... Mais en pratique, c'est un cauchemar redouté par tous les Français !

Suite à la réforme territoriale et à la baisse du nombre de régions (de 22 à 13), il y a eu une uniformisation du cheval fiscal qui a eu pour effet, dans la plupart des régions, d'augmenter le coût de la carte grise. Parfois la hausse est spectaculaire : +41% en ex-Franche Comté (51 € le cheval fiscal au lieu de 36 €), +29% en ex-Midi-Pyrénées (44 € au lieu de 34 €), +11% en ex-Aquitaine (41€ au lieu de 36 €)...

Autant dire que l'automobiliste qui découvre les nouveaux tarifs en se rendant en Préfecture a une très mauvaise surprise !

Le coût de la carte grise est encore alourdi par la complexité des démarches puisqu'il faut se déplacer jusqu'à la sous-préfecture, en semaine et à des horaires improbables

(ce qui oblige souvent nos compatriotes à poser un jour de congé ou à sacrifier un RTT), et attendre très longtemps avant d'obtenir gain de cause. Et si l'automobiliste a eu le malheur d'oublier un document, il ne lui reste plus qu'à revenir...

Heureusement, avec Carte-grise.org, cette situation appartient désormais au passé !

En quelques clics, il est possible de connaître le nouveau tarif officiel du certificat d'immatriculation et de faire toutes les démarches tranquillement chez soi. Il n'y a aucun risque : ce site internet est agréé et habilité par le Ministère de l'Intérieur et le Trésor Public.

Carte-grise.org : toutes les démarches relatives à la carte grise sur un seul site

Le site de Carte-grise.org propose à tous les automobilistes d'effectuer en ligne très facilement toutes les démarches relatives à la carte grise :

- achat/vente d'un véhicule d'occasion et changement de propriétaire
- changement de locataire d'un véhicule en leasing
- déménagement, changement d'adresse
- changement de situation personnelle ou de raison sociale
- duplicata pour vol, perte ou détérioration de la carte grise
- transformation d'un véhicule
- retrait de la circulation d'un véhicule
- carte grise de collection
- carte grise pour les caravanes ou les remorques
- annulation volontaire de la carte grise
- mise à la casse pour destruction du véhicule
- récupération des points de permis
- remplir correctement le dossier d'immatriculation (liste des pièces à fournir, utilisation du coupon détachable si démarche par correspondance)
-

Et pour connaître le prix de la carte grise, rien de plus simple ! Il suffit de remplir un formulaire en précisant notamment le but de la démarche (achat véhicule occasion, immatriculation véhicule neuf, ...), le département et la puissance fiscale du véhicule, et hop, le tour est joué !

Pourquoi choisir un site agréé par le Ministère de l'Intérieur et le Trésor Public ?

Carte-grise.org est agréé par le Ministère de l'Intérieur et le Trésor Public. Loin d'être un détail, cet agrément apporte une vraie garantie aux automobilistes : les démarches qu'ils effectuent en ligne ont la même valeur que celles qu'ils font en Préfecture.

La crédibilité et la fiabilité du site a été contrôlée, il n'y a aucun risque de mauvaise surprise (contrairement aux sites créés à l'étranger et non agréés, qui vendent une prestation fictive).

Un service client très réactif est d'ailleurs joignable par téléphone pour toute demande de renseignements.

Pour en savoir plus

Site web : <http://www.carte-grise.org/>

